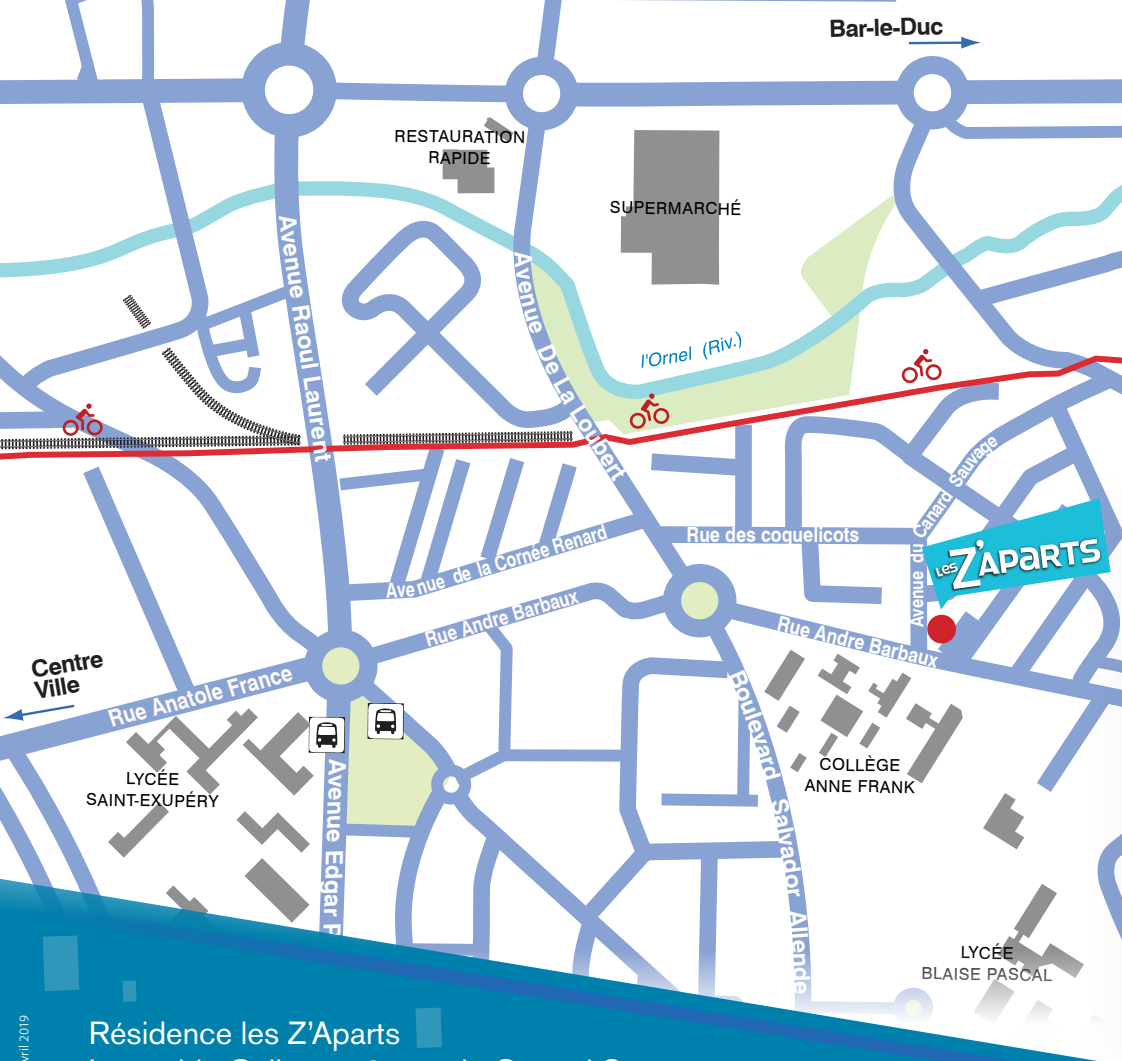


Contrat d'apprentissage,
Travail saisonnier,
Période d'essai,
Stage
...



LES Z'APARTS

RÉSIDENCE

Une solution pour le logement temporaire des
jeunes en mobilité professionnelle

Résidence les Z'aparts
Immeuble Colbert - 2, rue du Canard Sauvage
52100 SAINT-DIZIER

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale

4, rue Godard Jeanson
52100 SAINT-DIZIER
Tél. : 03 25 96 09 39 Fax. : 03 25 96 09 35
E-mail : CCAS@mairie-saintdizier.fr

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Ville de
SAINTDIZIER
Centre Communal
d'Action Sociale

Résidence les Z'aparts
Immeuble Colbert - 2, rue du Canard Sauvage
52100 SAINT-DIZIER

LES Z'APARTS RÉSIDENTE

L'hébergement temporaire des jeunes en situation de mobilité professionnelle à Saint-Dizier.



L'HÉBERGEMENT

Le CCAS de la Ville de Saint-Dizier met à votre disposition des appartements meublés et équipés. La résidence propose 9 appartements de type 1 et 2, de 31 à 47 m², dont 2 possibilités de colocation.

L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE LOGEMENT

- Cuisine complète : kitchenette, 2 plaques électriques et réfrigérateur, four micro-ondes, cafetière électrique, vaisselle...
- Espace nuit : couette*
- Sanitaire et douche*
- Télévision
- Espace bureau
- Accès internet
- Parking collectif



* Pas de linge mis à disposition

LES MODALITÉS

- Les appartements sont disponibles pour des personnes majeures en situation de mobilité professionnelle.
- La redevance comprend le loyer, les charges (eau, électricité, chauffage, ordures ménagères), le mobilier et les prestations (accès internet, entretien mensuel des vitres).

Informations sur les tarifs auprès du CCAS.

- Paiement au prorata du temps d'occupation à l'arrivée et au départ.
- Dépôt de garantie : 1 mois de redevance.
- Hébergement temporaire de courte durée (minimum 8 jours de location) possible.
- Locations éligibles à l'aide personnalisée au logement (APL).

UNE DOCUMENTATION À VOTRE DISPOSITION

Toutes les informations sur la vie sociale, sportive et culturelle de la Ville sont mises à votre disposition pour faciliter votre intégration dans la vie locale.

>> DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour constituer votre dossier, merci de joindre les pièces suivantes :

- Pièce d'identité ou livret de famille et/ou carte de séjour
- Justificatif de ressources des 3 derniers mois (salaire, ASSEDIC, CAF...)
- Justificatif de charges des 3 derniers mois (factures mutuelle, téléphone, loyer, assurances diverses...)
- Justificatif des dettes (crédits...)
- Notification CAF ou MSA si déjà inscrit(e)
- N° de sécurité sociale (carte vitale) et n° de mutuelle (copie carte mutuelle)
- Dernier avis d'imposition sur le revenu ou celui des parents
- Justificatif quant à la situation professionnelle (courrier de l'employeur ou contrat d'apprentissage, convention de stage,...)
- RIB

